

Iles de la Madeleine

NOCES DE DIAMANT

Le dix sept aout dernier, aux Iles de la Madeleine, en la paroisse Notre Dame de la Visitation, avait lieu une cérémonie portant un cachet de grandiose distinction. Cette cérémonie, jusque là, unique dans son genre dans cette paroisse, était bien faite pour rendre gloire à l'Être suprême, qui voit à toute destinée : et était aussi on ne peut mieux choisie pour glorifier la beauté de l'affection et filiale et fraternelle.

Deux vieillards, M. et Mme. Antoine Edmond Chevrier, âgés respectivement de 87 et 83 ans, fêtaient, selon l'expression connue, leurs noces de diamant. Après soixante années de vie conjugale, nos heureux jubilaires, entourés de 10 enfants, 83 petits-enfants, et 10 arrière-petits-enfants, revenaient aux pieds des autels, former un concert d'actions de grâces envers l'Éternel Souverain ; et faire monter vers le ciel avec les chants d'allégresses les jubilatons de tous les cœurs parents ; avant que de rentrer dans la joie bruyante de l'extérieur.

Une température idéale favorisait les heureux intéressés ; aussi de bonne heure dans la matinée, voyait-on accourir avec un égal entrain les plus éloignés comme les plus rapprochés, cheminant tous gaiement vers le rendez-vous. Une suite de douze voitures chargées d'enfants suivait à l'église les deux héros de la fête, escortés d'abord par leurs garçons et filles d'honneur. La grande messe à neuf heures fut chantée par M. le Grand Vicairé des Iles de la Madeleine, Révérend J. A. Blaquière, curé de la paroisse St. Pierre. Un chœur puisant sous la direction de Mlle J. Savage rendit avec succès la messe du second ton. L'Avocat Cholette de Montréal, neveu des jubilaires, chanta deux fort jolis morceaux—"Ave Maria" et O'Salutaris. Une allocution fort bien trouvée fut donnée par M. le curé le Révérend I. Thériault. Les décorations de circonstance avaient donné à l'intérieur de notre église un air de fête tout particulier. Les drapeaux français et anglais croisés au fond du sanctuaire et surmontée du nombre 60 donnaient un fort joli coup d'œil. Après la messe, départ des vieux époux. Une grande charrette à foin décorée de pavillons et chargée de quinze petites filles de blanc habillées, conduite par l'Avocat Cholette ouvrait la procession. Le dîner et le souper furent servis à la demeure des jubilaires auxquels prirent part les Révérends Messieurs Blaquière et Thériault et bon nombre d'autres invités.

Au souper la santé fut proposée par le Revd I. Thériault, l'Avocat Cholette y répondit par un joli discours. Il parla en termes très émus des desseins de la divine Providence sur son oncle, frère de sa regrettée mère, qui avait voulu il y a au delà de cinquante ans, que le héros de la fête quitta Montréal, son pays natal, s'arracha à l'affection d'une famille qui le chérissait pour venir fonder un foyer à des centaines de lieues des siens.

La première partie de la soirée se dépensa en chant, musique, déclamations, compliments, pièce comique et adresse.

Sept fillettes de cinq à sept ans ; firent honneur à la fête—Après avoir répété en chœur le joli refrain

"Quelle joyeuse fête
Nous unit aujourd'hui
Jamais sur notre tête
Plus gai soleil n'a lui
O fête deux fois chère
Tu veux le bonheur
Joyeux anniversaire
Tu réjouis les cœurs ah, ah, ah, ah,
Réjouis les cœurs
Puis vinrent à tour de rôle ;

MARIA LANDRY
Cher grand papa et chère grand maman
Vous êtes la Providence
De ses tendres petits enfants
Nos pères ont ils votre indulgence

Et vos grands soins caressants ?
Pour la famille qui vous honore
Et pour livrer tous nos succès
Chers grand père et grande mère
avec nous restez encore
Quarante ans et nous verrons
après....

ALDE CHEVRIER
Je suis une fleur bien petite
Mais toute blanche et au cœur d'or
Lorsqu'on m'effeuille je dis vite:
Un peu, beaucoup je vous aime
encore

EMELDA RENAUD
Nous disons toutes en saluant la
fête
Prosperité, bonheur santé parfaite
Et toutes en chœur nous voulons
dire aussi
Pour vos douces bontés recevez
un merci

FLORINA BOUDREAU
Puisse des ans la longue chaîne
Vous conserver à notre amour
Qu'un jour notre âme avec les
tiennes
S'envolent au céleste séjour.

ALICE CHEVRIER
Et moi pauvre petite
En aurai-je des fleurs ;
Je voudrais au moins une mar-
guerite

Pour crier avec plus de cœur
Oh quel bonheur

GERTRUDE CHOLETTE
Et moi la plus petite
En vous voyant sourire,
J'ai dit : Je ne veux pas rester
là sans rien dire

Et je viens de prier mon bon ange
gardien
Qui m'a dit de vous dire : "Où
nous vous aimons bien".

Une pièce comique fut ensuite
jouée. Les espiègleries de Godiche
ou la Tabatière du Diable, en trois
actes qui amusa on ne peut plus les
auditeurs. Enfin Wilfrid Che-
vrier, petit-fils des heureux ju-
bilaires, lut l'adresse suivante :—

Chers Vieux Parents :—
Si le premier qui a comparé
la vie à un désert était autre que
l'Éternel Souverain, certes, nous
nous sentirions disposés aujourd'hui
à critiquer la comparaison. En
effet tout autour de nous sourit,
tout nous enivre, la coupe à laquel-
le nous buvons est une coupe tout
enchanteuse :

Mais, n'est-ce pas là l'une de ces
douces oasis dont on nous parle et
qui placées ici et là par la divine
Providence invite le voyageur au
repos ?—

Voyez chers vieux parents, avec
quelle allégresse nous nous réuni-
sons tous autour de vous pour cé-
lébrer avec entrain votre soixan-
tième anniversaire de mariage ;
pour vous offrir le triple tribut de
de notre amour, de notre respect et
de notre reconnaissance ; pour vous
dire et vous redire ce que nous
voulons pour vous : Nous voulons
pour vous les diamants précieux
appelés joie, santé et bonheur et
c'est au divin Dispensateur de
tout bien que nous adressons nos
vœux, le priant de nous écouter et
d'ajouter à ces diamants la pierre
précieuse du rubis que nous vaudra
dans dix ans une fête comme cel-
le-ci.

Vos petits enfants

Le Révérend M. Blaquière ré-
pondit à l'adresse en termes très
appropriés ; puis, pré sentations
de bouquets par deux fillettes et
encore.

Quelle joyeuse fête nous unit.
A dix heures et demie se reti-
raient les Révérends et puis la dan-
se par l'heureux couple ; qui é-
taient on un peut mieux disposés
à donner une leçon de danse à nom-
bre de plus jeunes.

Tous se retirèrent à une heure
très avancée, emportant un souve-
nir ineffaçable de cette fête.

Des photographies de l'intérieur
de l'église au moment de la céré-
monie ; d'autres au sortir de l'église,
représentant un groupe formé
par les jubilaires et leurs enfants,
d'autres enfin représentant la
grande charrette chargée d'enfants
sont en vente chez M. Jomphe
Grand Étang, Cap Breton.



Dans les temps primitifs l'on manquait certes de bien des choses, mais l'instinct naturel suppléait souvent avec avantage à ce qu'on est convenu d'appeler le progrès de la civilisation.

Voyons, par exemple, l'Indien dans sa misérable hutte, exposé à toutes les intempéries, l'existence ne lui était certainement pas aussi à charge que chez la plupart d'entre nous.

A voir sa rude stature, sa prestance magnifique, son embonpoint naturel, cet œil éveillé, front haut et pied ferme, l'on sent qu'il est plein de vie, qu'un sang généreux l'anime et que rien ne dérange aucunement l'état paisible de ses nerfs.

Que faisait donc cet enfant de la forêt pour se main-
tenir toujours en cet état de santé si florissant ?

A l'approche de chaque saison, il avait soin de se nourrir de racines et d'herbages appropriés au changement de température, d'air et de travaux à venir.

Le printemps surtout, l'homme des bois, l'Indien tou-
jours intrépide et prudent, s'ingurgitait des tisanes, man-
geait des feuilles et des racines médicinales ; c'est ainsi qu'il
tenait constamment ses organes digestifs, aussi bien que
son estomac, sa tête et tous ses membres en cet état floris-
sant de santé et de vigueur tel qu'il est partout repré-
senté.

" Il faut prendre son bien où on le trouve." Partant
de ce principe, ne serait-il pas sage d'imiter l'Indien dans
cet exemple si frappant qui assure évidemment le bien-
être et la joie de vivre ?

Néanmoins, la civilisation a fait son chemin et nous
ne sommes plus au temps où chacun cherchait dans les
bois, sous les souches et au sommet des montagnes, la
médecine que la nature lui préparait.

Aujourd'hui, la science et le progrès ont su concen-
trer dans une préparation, sous un tout petit volume, mis
à la portée de tout le monde, les mêmes vertus, les
mêmes effets et la même force d'action de ces herbages
multiples et de maintes racines que seul un homme de
l'art pourrait maintenant distinguer entre toutes ces
plantes anodines et de nul effet. Nous avons nommé
les Pilules Moro, le grand remède universel spécialement
pour LES HOMMES. Pour mieux vous en convaincre,
lisez les noms suivants qui sont ceux d'hommes guéris
par les Pilules Moro. Ces hommes souffraient soit des
reins, de l'estomac, du cœur, de grande faiblesse générale
ou de toutes autres maladies si communes chez ceux qui
ont à travailler fort. Ces noms sont les derniers reçus et
nous en avons une foule d'autres à nos bureaux. Voyez
ces hommes eux-mêmes, nous donnons leur adresse com-
plète, ils peuvent être de vos voisins ou de vos amis ; ils
vous diront de quelle manière merveilleuse les Pilules
Moro ont agi sur leur constitution. Tous s'étaient fait
traiter par un grand nombre de médecins avant de recou-
rir aux Pilules Moro.

- Arthur Marchand, Milton, N. H., Boite 243.
- Louis Payer, St-Pierre Baptiste, Qué.
- Gédéon Bergeron, 95, rue Clinton, Woonsocket, R. I.
- Alf. et Cornélius, 174, rue Julian, Providence, R. I.
- Henry Harvie, Boite 16, Spring Valley, Ill.
- Régis Lois, A. 70, rue Malrose, Fitchburg, Mass.
- Victor Lévesque, 194, rue Drolet, Montréal.
- John Dupré, Stafford Springs, Conn., Boite 415.
- Napoléon Hébert, Williamstown, Mass.
- Fortunat Bourleau, Valleyfield, Qué.
- Louis Marcell, St-Martin, Qué.
- Benjamin Gaudet, South Nelson, N. H.
- Uldéric St-Jean, Ste Angèle de Laval, Qué.
- Néel Desrosier, Spring Valley, Bureau Co., Ill.
- Louis Hébert, Versant, Ont.
- François Girard, Ware, Mass., Boite 1030.
- Joseph Benoit, Lisbon, Maine.
- Henri Delay, Torrington, Conn.
- Léonori Lorton, Winchendon Spring, Mass., B. 20.
- Joseph Blier, 41, rue Fierce, Lewiston, Maine.
- Honorius Clairmont, Williamstown, Mass.
- Emmanuel Lafleur, Bowes, Hack Co., Mich.
- Gustave Gabrielle, Routledge, Manitoba.
- Louis Béard, Ste-Agathe, Co. Lotbinière, Qué.
- Louis Langevin, Racine Ely, Qué.
- Phidime Gagné, Boldeford, Maine.
- P.-C. Beaunier, 1854, rue Ste-Catherine, Montréal.
- Joseph Vézina, Sturgeon Falls, Ont.
- Olivier Bourgeois, 25, rue Pearl, Manchester, N.H.
- Adolphe Robert, Brantford, Spring Co., Conn.
- Alphonse Bouchard, 467, Division St., Fall River, Mass.
- Wilfrid Ringette, Republic, Mich.
- Adelard Crogheur, Montpelier, Co. Labelle, Qué.
- Ulric Poirier, St-Samuel de Horton, Co. Nicolet, Q.
- Joachim Charpentier, Salmon Falls, N. H.

- Louis Thériault, Menominee, Mich.
- Ferdinand Guimond, Cap St-Ignace, Qué.
- Urbid Grenier, 24, Fierce St., Dover, N. H.
- Herménégilde Rodier, 92, Park St., Holyoke, Mass.
- Joseph Monette, 1143, rue St-Jacques, Montréal.
- George Paradis, 4, Kasuti St., Biddeford, Maine.
- Nap. Gaudreau, St-Jérôme, Lac St-Jean, Qué.
- E. Landry, Upper Portmouche, Gloucester, N. B.
- Omer Brasseur, St-Engrève, Co. Prescott, Ont.
- Adrien Ouellette, 4123, Olivier Ave, Minneapolis, Minn.
- Pierre Veilleux, fils, St-Odon de Cranbourne, Co. Dorchester, Qué.
- Michel Roy, Whitefield, N. H.
- Amédée Saumur, 47, rue Wilcox, Springfield, Mass.
- George Couture, Fourniville, Ont.
- J. B. Richer, 37, rue Dupont, Lachine, Montréal.
- Rev. Jules Émile Teston, Pire, O.M.I., Green Lake, Saskatchewan, T.N.O.
- Louis St-Pierre, St-Etienne des Grès, Co. St-Maurice, Qué.
- Ambroise Thibault, Windsor Mills, Qué.
- Adelard Dépatie, Shefford Vale, Qué.
- H. H. Robichaud, Rivière des Caches, Co. North, N.-B.
- Louis Bachand, Jewet City, Conn.
- Joseph Belisle, Ste-Edwidge, Qué.
- Ernest Fortin, Chambord, Co. Lac St-Jean, Qué.
- L. O. Gariépy, 201, rue Visitation, Montréal.
- Enseigne Côté, West Broughton, Co. Mégantic, Qué.
- Eustache Clément, Monte-Bello, Qué.
- M. S. Boucher, 4, rue Irvett, Nashua.
- Jos. Béard, St-Fabien, Co. Rimouski, Qué.
- Jos. Gendron, Cedar Hall, Co. Matane, Qué.
- Arsène Brisson, St-Donat de Montcalm, via Ste-Agathe des Monts, Qué.

- Ludger Roy, 449, rue Front, Woonsocket, R. I.
- Jos. Francoeur, Berlin Mills, Co. Coos, N. H.
- Henri Veune, St-Jacques de l'Achigan, Co. Montcalm, Qué.
- Vital Dandurand, West Farnham, Qué.
- Pierre Bélanger, Pointe à la Frégate, Qué.
- François D'Haene, Longue-Pointe, Qué.
- Olivier Arcand, Notre-Dame des Angos, Co. Portneuf, Qué.
- Sylvio Alarie, Ste-Agathe des Monts, Qué.
- Fabien Bérubé, Maria, Co. Bonaventure, Qué.
- Auguste Trépanier, St-Ulric, Co. Ma ane, Qué.
- Xavier Laprés, Racine, Qué.
- Josaphat Guidon, Ripon, Co. Labelle, Qué.
- Camille DeBande, Matthews, Co. Grand, Ind.
- François Beauchêne, Dayton, Minn.
- Joseph Perrault, Rochester, N.-Y.
- Thomas Barrette, Waukegan, Mich.
- George Grissell, Arbovit, Wis.
- Gédéon Authier, West Kennebunk, Me.
- Aimé Martin, 2011, rue St-Jacques, Montréal.
- M.-F. Papillon, 595, rue Mar-e-Anne, Montréal.
- Julien Grand Jean, Abercorn, Co. Brome, Qué.
- Arthur Mathieu, 450, rue Ontario, Montréal.
- Isaïe Demeule, St-Gédéon, Lac St-Jean, Qué.
- Joseph B. Nadeau, 29, rue Water, Augusta, Me.
- Amable Simard, St-Gédéon, Qué.
- Charles Larouche, St-André Avelin, Qué.
- Paul Joly, Lachine, Co. Argenteuil, Qué.
- Henry Valois, New Bedford, Mass.
- J.-A. Béland, 66, avenue Labelle, Montréal.
- David Morin, St-Didace, Qué.
- A. Grisay, Boite 215, Manchester, Conn.
- Pierre Peltier, St-Sévère, Co. St-Maurice, Qué.
- Albert Fournier, St-Casimir, Co. Portneuf, Qué.
- H. Deguire, Brompton Falls, Qué.